



FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE DE LA METALLURGIE

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00 - fax. 01 45 83 78 87

www.fo-metaux.org - contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

Livre blanc pour une consolidation de l'industrie des Aérostructures françaises au sein du groupe EADS

En mars 2011, la Fédération FO Métaux publiait un plaidoyer pour une consolidation française de l'industrie des Aérostructures. Nos militants et représentants syndicaux de l'industrie des Aérostructures se sont engagés dans ce travail et ont souligné « l'importance stratégique de cette industrie pour la collectivité et la nécessité d'un pilotage dépassant les seuls intérêts financiers des actionnaires et englobant les intérêts sociaux, économiques et industriels ».

Fin septembre 2012, à l'heure où les discussions se poursuivent entre les différents acteurs industriels pour des projets de consolidation, les enjeux demeurent plus que jamais d'actualité et nous entendons rappeler la position de la Fédération FO Métaux sur ce dossier au travers du Livre Blanc que nous publions.

Les entreprises du secteur aéronautique représentent un atout concurrentiel majeur pour l'économie française. Dans les territoires où elles sont implantées, elles sont :

- pourvoyeuses d'emplois directs et indirects hautement qualifiés,
- génératrices de dynamiques d'investissement en équipements industriels et en Recherche et Développement,
- exportatrices de biens à forte valeur ajoutée.

La filière des industriels Aérostructuristes s'inscrit pleinement dans ce secteur et est essentiellement articulée autour des opérateurs de rang 1 que sont AEROLIA, DAHER-SOCATA, LATECOERE et SOGERMA, le tout étant complétée par un ensemble de sous-traitants.

Le projet défendu par FO Métaux :

FO Métaux appelle à une consolidation française en mesure de donner naissance à un acteur industriel d'envergure internationale placé dans le groupe EADS, sous son pilotage industriel et sa gouvernance et dans le cadre d'un respect strict du parallélisme des formes (unicité de traitement entre les entités françaises et allemandes au sein du groupe EADS) que nous avons obtenu et continuons à défendre.

FO Métaux milite pour que cet acteur de premier plan puisse fédérer des sites industriels spécialisés, porteurs d'expertises et de compétences complémentaires et différentes sur tout le territoire national. De la Picardie au Midi-Pyrénées en passant par le Poitou-Charentes, les Pays de Loire et l'Aquitaine, ces sites devront être en mesure d'être les pilotes et les acteurs structurants d'une filière aéronautique nationale (sous-traitants de rang 2, centres de recherche, organismes de formation...).

Un projet avec une logique de développement de l'emploi sur les territoires :

Les pouvoirs publics et les exécutifs locaux et régionaux doivent agir – de manière concertée - pour la constitution d'un acteur français des Aérostructures d'envergure mondiale articulé autour de plusieurs sites disposant d'expertises et de savoir-faire de pointe et de spécialités complémentaires (portes, sièges, fuselages, systèmes de tuyauterie, composite ...).

Le soutien d'organismes publics et des régions doit permettre d'apporter une caution et un appui à un projet porté à une majorité claire par le groupe EADS. Les pouvoirs publics et les régions agiront ainsi pour ancrer les emplois localement.

Dans le prolongement des revendications portées par FO depuis 2007, nous appelons toujours à la création d'une véritable Banque Nationale de l'Industrie et à la participation de celle-ci à des projets majeurs et structurants tel que celui que nous défendons ici.

Cet actionnaire, porteur des parts de la puissance publique et de ce fait garant des intérêts collectifs devra adopter un comportement actionnarial exemplaire.

Ce projet permettra le maintien et le développement de l'emploi et des compétences, s'appuyant sur le modèle social que nous avons contribué à bâtir depuis plus de 40 années.

Paris, le 10 octobre 2012

Contact :

Frédéric HOMEZ, Secrétaire Général, 01.53.94.54.00

Philippe FRAYSSE, Secrétaire Fédéral en charge de la branche aéronautique, 06 09 40 96 45